



Communiqué de presse

Mende, le 10 juillet 2018

Soutien aux associations : la deuxième campagne du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est lancée

En 2018, le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative) est renforcé dans son rôle de soutien au développement de la vie associative. En plus du volet "Formation des bénévoles", dont l'appel à projets 2018 est clos, ce fonds d'Etat peut financer dorénavant le fonctionnement ou les projets innovants des associations. Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus (y compris associations sportives).

L'octroi des subventions relève du Préfet de région, après avis de la Commission Régionale Consultative (CRC) et avis des collèges départementaux.

En Lozère, le collège consultatif départemental, réuni le 9 juillet, a validé les priorités suivantes :

- Porter une attention au soutien des associations situées en **milieu hyper rural**.
- Favoriser la **mutualisation des ressources** inter associatives et les **compétences collaboratives**.
- Veiller au **soutien des réseaux territoriaux** permettant la coopération et la création entre associations et/ou permettant d'accroître la participation associative aux projets de territoires,
- Soutenir de **nouveaux projets à la population** mis en œuvre de manière régulière et avec une bonne couverture du territoire.

Seront plus particulièrement soutenus la mise en œuvre d'actions ou de projets permettant de développer l'attractivité du territoire et le développement d'actions destinées aux jeunes et/ou portées par des jeunes.

La note d'orientation complète est téléchargeable sur le site de la préfecture : <http://www.lozere.gouv.fr>, dans les actualités.

L'échéance de dépôt des dossiers est fixée au 9 septembre 2018.

Pour vous informer et vous accompagner :

- Les services de la DDCSPP : fdva-ddesp@lozere.gouv.fr
- Le Centre de Ressources et d'Informations pour les Bénévoles (CRIB) de Lozère à Mende : lozere@franceolympique.com
- Les Points d'Appui à la Vie Associative (PAVA) à proximité de chez vous (dans les MSAP).

Contact presse : Géraldine BERNON Préfecture – Bureau de la représentation de l'État
/Communication

Tél. : 04-66-49-60-56- OU 06-74-57-49-65 / mël : geraldine.bernon@lozere.gouv.fr

Site Internet : www.lozere.gouv.fr